Master 2 urbanisme : stratégie, projet et maîtrise d'ouvrage (USPMO), mention Urbanisme et aménagement

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE BORDEAUX

Pôle Formation Tout au Long de la

05.57.12.47.00 formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Être titulaire d'un master I en aménagement de l'espace et urbanisme ou d'un diplôme jugé équivalent

Prérequis pédagogiques :

Être titulaire d'un master I en aménagement de l'espace et urbanisme ou d'un diplôme jugé équivalent

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

L'objectif du Master USPMO est de former des urbanistes spécialisés dans l'élaboration de projets d'urbanisme à différentes échelles territoriales et dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement urbain. Ils participent à la conception et au montage des projets au sein d'équipes pluridisciplinaires. Ils effectuent les diagnostics globaux et les études ciblées préalables aux projets d'aménagement et proposent aux décideurs différentes stratégies et solutions opérationnelles. Ils réalisent les schémas stratégiques et contribuent à l'élaboration des plans d'urbanisme et des programmes de politiques locales en matière d'habitat, de déplacement, d'équipements, etc. Ils préparent et supervisent la phase de réalisation des programmes d'aménagement et assurent son suivi au sein des collectivités locales et de leurs satellites : sociétés d'économie mixte, organisme d'habitat social, sociétés de promotion immobilière.

Contenu et modalités d'organisation

Année 2 UE17 Exercices de planification – UE18 Urbanisme participatif – UE19 Atelier projet long d'urbanisme et voyage d'étude – UE20 Avis chef de projet – UE 21 Mémoire et stage professionnel (6 mois obligatoire)

Parcours de formation personnalisable ? Oui
Commentaires sur la parcours personnalisable
ieudi au samedi matin inclus

Type de parcours Non renseigné

Les enseignements de la formation de Master 2 USPMO se déroulent du

Validation(s) Visée(s)

Master mention urbanisme et aménagement - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)



Et après ?

Suite de parcours

Le Master prépare au doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme (section 24 CNU) en régime général ou en CIFRE, et est adossé pour la recherche à l'UMR PASSAGES (CNRS) et à l'École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00199716	du 01/09/2020 au 30/06/2021	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat
00635829	du 15/09/2025 au 11/09/2026	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		MON COMPTE	FPC